



Compte rendu

de l'Assemblée Générale 2014

1.- L'Assemblée Générale 2014, relative à l'**exercice 2013**, du Comité de la SMLH de La Seyne-sur-Mer s'est tenue le jeudi 27 novembre 2014, à La Seyne-sur-Mer, dans les locaux de l'hôtel-restaurant « Le Poséidon » aux Sablettes (255.avenue Charles de Gaulle), la convocation à cette assemblée avait été expédiée le 10 septembre 2014 à chaque sociétaire.

2.- Dans son introduction, le CV Paul Carmagnole, Président en exercice, s'est réjoui de constater que 29 sociétaires sur les quelques 150 membres du Comité aient pu se dégager de leurs autres obligations pour assister à l'assemblée générale et que 37 pouvoirs aient été donnés. Il a toutefois ajouté que cette participation lui semblait encore insuffisante.

Il a indiqué que :

- Messieurs les Maires de La Seyne-sur-Mer et de Saint-Mandrier sur Mer, retenus par d'autres obligations, priaient l'assemblée de bien vouloir les excuser de ne pas avoir pu être présents.
- Monsieur le Député-maire de Six-Fours les Plages, qui devait initialement participer à l'ensemble de l'Assemblée Générale. avait été retenu par une réunion, et avait dû modifier son programme.

Il a salué la présence de :

- Monsieur Mulé, conseiller Général et premier adjoint au Maire de Six-Fours les Plages,
- Messieurs Christian Pichard (10^{ème} adjoint) et Louis Corréa, représentants du Maire de La Seyne sur mer

Il a remercié Monsieur le Commissaire général Pierre Lasserre, Président de la Section du Var, d'avoir bien voulu accepter la Présidence d'honneur de l'Assemblée Générale.

3.- Après l'entrée du Drapeau, une minute de silence en hommage aux Sociétaires décédés a été respectée.

4.- Après avoir donné le détail du déroulement de l'Assemblée Générale, présenté les membres du bureau sortant et remercié Monsieur Roger Heurtault d'avoir bien voulu assurer une nouvelle fois la charge de porte-drapeau, le Président a indiqué **que l' effectif** était sensiblement stable sur les 6 dernières années autour de 150).

	Effectif au 01/01/13	Décès	Démissions ou radiations	Mutations Départs	Mutations Arrivées	Adhésions	Effectif au 31/12/13
Sociétaires	153	15	4	4	13	5	146

S'agissant de l'effectif, il a une nouvelle fois fait appel aux sociétaires pour recruter de nouveaux membres. Il a insisté sur le fait qu'**aucune radiation au sein du Comité ne doit avoir pour origine une gêne financière**, le cas échéant le Comité prendra à sa charge la cotisation.

5.- Dans son rapport moral, le Président a rendu compte :

- des actions concourant au prestige de l'Ordre menées par notre Comité :

- 33 participations aux manifestations patriotiques,
- 2 visites aux Autorités (Maires de nos villes),
- 2 actions de communication.

Il a lancé un nouvel appel à tous les Sociétaires pour assurer la fonction de porte-drapeau, même de façon occasionnelle, cet appel s'étendant aux enfants et petits-enfants.

Il a indiqué que le Comité avait soutenu le projet de réhabilitation de l'église Saint-Louis, dite chapelle des Bagnards sise au CIN Saint-Mandrier, en aidant la fondation du Patrimoine. Il a remercié les Sociétaires qui ont apporté leur soutien financier.

- des actions en matière d'entraide morale ci- après récapitulées :

- 8 visites	dont domicile	:	4
	hôpitaux	:	0
	maisons de retraite	:	4
- Contacts téléphoniques		:	30
- Participation aux obsèques		:	12
- Assistance de la famille au moment du décès		:	12
	:		
- Démarches, conseils, interventions		:	3 (dont 1 pour une veuve de légionnaire non membre de la SMLH)

S'agissant de l'**Entraide financière**, le Président a indiqué que le Comité a monté un dossier d'aide pour une (1) de ses sociétaires.

Il a, une nouvelle fois, fait appel aux bonnes volontés pour occuper les fonctions de délégué de comité, surtout auprès des sociétaires récemment retraités. Cette tâche, a-t-il ajouté, demande un peu de temps, mais c'est la raison d'être statutaire de la Société.

Il a indiqué que Monsieur l'Ingénieur en Chef Planet a bien voulu la remplir pour un secteur de Six-Fours. Il l'en a tout particulièrement remercié.

S'agissant de l'Entraide, le Président a informé les Sociétaires que la Section du Var avait décidé de réactualiser les conventions au niveau local entre la SMLH et les maisons de retraite, EHPAD... Cette démarche initialisée, il y a quelques années, par la Section du Var, puis élargie au niveau national (cf. site de la SMLH) avait été un peu perdue de vue localement.

Dans le cadre de cette convention, une priorité est donnée, moyennant une contribution financière de la SMLH, à l'admission des sociétaires et de leurs proches.

En préalable à la mise en place de telles conventions, la Section a invité les différents comités du Var à prendre contact avec les établissements situés dans leurs zones de responsabilité afin d'en examiner la faisabilité avec, pour seul objectif, répondre aux attentes des légionnaires.

A ce titre, notre Comité a proposé à la Section du Var, une méthodologie d'évaluation des dites maisons.

6.- Le Président a rappelé que 2 **activités de cohésion** ont été organisées en 2013 à savoir :

- le repas de l'assemblée générale au CIN Saint-Mandrier en juin 2013,
- le repas de fin d'année en novembre 2013 au Brusuc.

7.- A la demande du Président, le Trésorier, Monsieur Jean- Bernard Molines, a présenté le **compte rendu financier** qui s'établit comme suit :

Avoir (banque BRED BP) au 31/12/2013 : 1063,03 Euros

Recettes en cours d'exercice :

- Allocations de la section : 700,00 Euros

- Produits des manifestations :		
- au profit des seuls sociétaires	:	1526,00 Euros
- au profit des personnes extérieures à la SMLH	:	1101,00 Euros
- Dons reçus par le siège au bénéfice du comité	:	451,00 Euros
- Cotisations	:	80,00 Euros

Soit un total de recettes de	:	3858,00 Euros

Dépenses en cours d'exercice :

-Frais de fonctionnement (déplacements, timbres, téléphone....)	:	1059,47 Euros
- Dépenses des manifestations :		
- manifestations au profit des seuls sociétaires	:	1370,00 Euros
- manifestations au profit des personnes extérieures au Comité	:	1105,00 Euros
- Frais liés aux actions concourant au Prestige de l'Ordre :		
- au profit des seuls sociétaires	:	366,00 Euros
- au profit des personnes extérieures à la SMLH	:	110,00 Euros
- Restitutions au Siège – Cotisations	:	80,00 Euros

Soit un total de dépenses de	:	4090,47 Euros

Avoir du Comité au 31/12/2013 : 830,56 Euros

8.–Renouvellement du bureau du Comité

Les 3 années de mandat du bureau quittant étant arrivée à expiration, un appel à candidatures a été effectué lors de la convocation en date du 10 septembre 2014 de l'assemblée générale dans laquelle il était également indiqué que les membres du bureau sortant postulaient pour un nouveau et dernier mandat dans les fonctions actuellement exercées.

Aucune autre candidature n'ayant été enregistrée, le Président a fait procéder à un vote à main levée.

Résultats du vote :

Compte tenu du nombre de votants présents : 29 ou Représentés : 37, de la majorité requise pour être élu : 34 et des suffrages recueillis :

Postes	Noms /Prénoms	Suffrages recueillis
Président	CARMAGNOLE Paul	65 Pour - 1 abstention
Vice-présidents	REVERSAT Jean	65 Pour - 1 abstention
	ORIGNAC Jacques	65 Pour - 1 abstention
	HEURTAULT Roger	65 Pour - 1 abstention
Secrétaire	BOULLIER Daniel	65 Pour - 1 abstention
Trésorier	MOLINES Jean-Bernard	65 Pour - 1 abstention

Les membres du bureau sortant sont reconduits dans leurs fonctions pour une durée de 3 ans.

9.– Intervention du Président de la Section du Var

Monsieur le Commissaire général Pierre Lasserre, Président de la Section du Var de la SMLH a souligné la réussite du Congrès de la SMLH qui s'est tenu à Toulon les 22,23 et 24 mai, la section étant chargée au plan pratique de son organisation. Son succès rejailit, sur la ville de Toulon, le Département du Var et sur l'ensemble des légionnaires de la Section.

Il a fait un point sur l'ordre de la Légion d'Honneur et l'évolution de ses effectifs .

S'agissant de la SMLH, il constate malheureusement que le nombre de sociétaires est en diminution d'année en année depuis 2008. Il a évoqué quelques pistes permettant d'expliquer les raisons de cette désaffection.

Dès à présent, outre les nouveaux promus dans l'Ordre, la Section du Var cherche à ramener vers la SMLH les quelques 700 légionnaires du département qui ne sont pas dans ses rangs et ce, pour des raisons diverses. Une approche méthodologique des diverses manières de les contacter a été décrite par le CV(er) Marais, agissant en tant qu'expert auprès de la Section du Var

Le Président de la Section a aussi indiqué que la décroissance des effectifs n'est pas sans incidences sur les finances de la SMLH.

A terme pourraient être touchées nos 2 résidences si cette situation perdure. Celle de Costeur Solviane dans le Var (cf. site de la SMLH - 43 chambres, 7 suites, un excellent service de restauration, mais actuellement 12 pensionnaires permanents) est sous-utilisée. Il incite donc les sociétaires, à titre privé, et les Comités à fréquenter plus régulièrement cet établissement où ils seront très bien accueillis.

Il a rappelé que la SMLH doit se situer au cœur de la Nation et être accueillante. Son action et surtout celle des légionnaires doit être lisible et attrayante. La nouvelle Cohorte a été conçue dans ce sens.

Si l'Entraide et la Solidarité, comme la participation aux cérémonies patriotiques, a-t-il ajouté, sont les grandes constantes de notre action visible, il lui paraît nécessaire de chercher à mieux « concourir au prestige de l'Ordre et au rayonnement des valeurs et de la Culture de la France (art 2 des statuts) ».

Ainsi, dans une région au fort rayonnement culturel, il souhaite au travers du site informatique de la Section rendu plus attrayant, promouvoir les activités artistiques et participer à l'éclosion des jeunes artistes varois, « Solidarité et Culture » devenant la devise de la Section.


Pour ce faire, le CV Carmagnole a complété les propos du Président de Section en exprimant le souhait que plus de sociétaires donnent leurs adresses électronique (e-mail) pour pouvoir très rapidement, et à moindre coût, les contacter et les informer, la confidentialité pouvant être garantie dans l'état actuel des procédures de diffusion.

10.- Invités à prendre la parole, les élus ont, tour à tour, remercié le Comité d'avoir pu découvrir le fonctionnement de l'Ordre et prendre conscience des valeurs et objectifs qui animent la SMLH dans son action.

11.-Un pot suivi d'un repas au restaurant du « Poséidon » auquel ont participé une cinquantaine de sociétaires et invités extérieurs ont clôturé la réunion.

Paul Carmagnole

Président du Comité



***LES MEMBRES DU BUREAU DU
COMITÉ DE
LA SEYNE-SUR-MER, SIX-FOURS LES PLAGES
ET SAINT MANDRIER-SUR-MER,
VOUS SOUHAITENT
UN BON NOËL ET UNE HEUREUSE NOUVELLE ANNÉE.***

Destinataire : Tous membres du Comité de La Seyne-sur-Mer.

Copies: Archives.